

Solidarité Canada Sahel : un laboratoire de solidarité Nord-Sud

Guy Lafleur

Volume 2, Number 1, Spring 1989

Quinze mois après le Rapport Rochon

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301034ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301034ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lafleur, G. (1989). Solidarité Canada Sahel : un laboratoire de solidarité Nord-Sud. *Nouvelles pratiques sociales*, 2(1), 135–146.
<https://doi.org/10.7202/301034ar>



LES PRATIQUES SOCIALES D'AILLEURS

Solidarité Canada Sahel: un laboratoire de solidarité Nord-Sud

Guy Lafleur
Directeur des programmes
Association québécoise des organismes
de coopération internationale (AQOCI)

La coopération et la solidarité internationales ont connu au Québec et au Canada, depuis une vingtaine d'années, une expansion et une évolution considérables. Il sera certes intéressant d'analyser un jour l'impact non négligeable de ces pratiques — même s'il ne s'agit pas de pratiques sociales *centrales* — sur le développement de maintes organisations et pratiques de notre société, dans les domaines du syndicalisme, des organisations communautaires, de la vie ecclésiale, de l'éducation des adultes

et de l'éducation populaire en général. Le propos, plus modeste, de ce présent texte est d'illustrer — plus que d'analyser — quelques transformations favorisées par le projet **Solidarité Canada Sahel** dans les pratiques des organismes de coopération internationale et d'éducation au développement et à la solidarité.

C'est largement grâce à la dynamique de concertation du projet **Solidarité Canada Sahel** en effet, que, tout récemment, on a vu s'établir, sur une base institutionnelle en quelque sorte (entre organisations populaires, entre municipalités...), des liens stables et suivis entre les populations «à la base» du lointain Sahel et du Québec. Pratiques sociales inédites...

Lancé en 1985, **Solidarité Canada Sahel** (SCS) est devenu un véritable laboratoire où les pratiques «traditionnelles» de coopération internationale des ONG (organisations non gouvernementales; mieux appelées désormais OCI: organismes de coopération internationale¹) ont été mises à l'épreuve d'une saine transformation. Et c'est bien parce que ces pratiques des OCI (organismes de coopération internationale) se sont transformées qu'elles peuvent aujourd'hui — et pourront dans les années à venir — rendre accessibles à des organisations du tiers monde et d'ici des formes de solidarité Nord-Sud tout à fait nouvelles.

I. Solidarité Canada Sahel: une démarche de concertation

Solidarité Canada Sahel (SCS) n'est pas un organisme (comme SUCO ou Développement et Paix, par exemple). C'est un projet,

1. Dans ce texte, le terme OCI (organisme de coopération internationale) recouvre: a) **les organismes de coopération** proprement dits (tels Développement et Paix, SUCO, OXFAM-Québec, CECI, OCSO, Inter-Pares, CUSO...). Ces organismes soutiennent des projets de développement menés par des organisations de base dans le tiers monde, soit par l'envoi de fonds, soit par l'envoi de volontaires. Leurs budgets annuels varient: de 1 à 25 millions\$. Les interventions dites humanitaires de ces organismes (secours d'urgence, aide alimentaire...) sont les mieux connues de la population: elles ne représentent toutefois que de 2 à 5% des budgets des organismes. b) **les organismes d'éducation au développement et à la solidarité**. Ces organismes réalisent un travail d'information et d'éducation sur les réalités, problèmes et luttes du tiers monde. Il y a près de 25 organismes semblables au Québec seulement. Leurs budgets annuels vont de 50 000\$ à 200 000 \$. Au Québec, tous ces organismes sont regroupés dans l'**Association québécoise des organismes de coopération internationale** (AQOCI). Au Canada, le **Conseil canadien pour la coopération internationale** regroupe 115 organismes.

ou mieux un programme d'activités qui regroupe, dans une même démarche, des organismes de coopération internationale. Il rassemble aujourd'hui, autour de cette démarche de concertation, près de 40 organismes canadiens de coopération et d'éducation au développement ainsi que des organismes de développement (ONG) de trois pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger).

Origine du projet

Le projet SCS est né lui-même d'une démarche menée en 1983 et 1984 par le Groupe de travail sur l'Afrique francophone, composé d'OCI membres du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI). Le Groupe avait procédé à un bilan des interventions des OCI dans les pays du Sahel, une région connue ici par les famines de 1973 et de 1984. Au terme du bilan, l'on constatait que, malgré tous les efforts de coopération et d'aide au Sahel, il y avait, dans cette région (sub-saharienne) de l'Afrique, persistance sinon aggravation de problèmes tels la baisse des rendements agricoles, la sécheresse, la famine et le chômage. On soulignait le manque de concertation entre OCI intervenant au Sahel, l'individualisme et le parallélisme de leurs interventions.

C'est suite à ces constats que les OCI décidèrent de se doter d'un cadre de travail et de concertation où ils pourraient évaluer leurs modes d'intervention au Sahel, mais surtout redéfinir leurs approches pour les années à venir.

L'approche concertée, se disait-on, permettrait de voir autrement (ou mieux...) la problématique sahéenne du développement. Elle permettrait aussi d'agir autrement (de réaliser des projets préparés et menés en complémentarité par plusieurs organismes, canadiens et sahéens). Elle permettrait enfin de faire autre chose (des projets élaborés et réalisés en concertation par plusieurs organismes pourraient aboutir à des types inédits de réalisations de coopération).

Le Groupe de travail sur l'Afrique francophone présenta son projet à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qui le trouva assez intéressant — l'ACDI s'interroge aussi sur son action au Sahel — pour accepter de le soutenir financièrement. Depuis 1985, l'ACDI assure le financement de SCS (budget annuel d'environ 2,2 millions \$) à 90%.

La phase I du projet SCS (1985-1989)

Amorcée en 1985 donc, la phase I (1985-1989) du projet SCS se présentait d'abord comme un processus de recherche-action, une démarche collective de réflexion pour définir une nouvelle approche, axée sur la concertation, de la coopération au Sahel. Dès les premiers mois, un séminaire se tenait sur l'aide alimentaire, ses objectifs, ses modalités et ses dangers. Une recherche-action était mise en marche sur le thème *Femmes, épargne et crédit au Sahel*. Des contacts suivis s'amorçaient: missions de Sahéliens ici, missions de délégués d'OCI canadiens au Sahel. Les partenaires cherchaient à s'identifier...

Toutefois, la démarche collective et critique, engageant aussi bien les ONG sahéliennes que les OCI canadiens, favorisa, dès la deuxième année, la mise en place d'un programme de coopération. On estima en effet que la réflexion serait plus efficace, liée à un programme concret qui permettrait de tester de nouvelles approches et l'esprit de concertation.

Le programme mis en place à la mi-1987 comporte deux volets:

- 1) un volet *Fonds délégués*: ces fonds (150 000 \$ par année par pays) sont administrés par le Comité national SCS mis sur pied dans chacun des 3 pays. Le volet inclut deux catégories de projets: a) appui au développement organisationnel des ONG sahéliennes, aux petites associations et groupements villageois, aux organisations populaires de base; b) appui à de petites initiatives de développement (projets de 2 000 à 6 000 \$);
- 2) un volet *Appui à des actions concertées de coopération et d'éducation au développement* (ACCED). Il s'agit de projets préparés et réalisés par plusieurs organismes partenaires, au moins un du Canada et un du Sahel. Chaque pays dispose d'une enveloppe annuelle de 400 000 \$ pour ces projets. Début 1989, une vingtaine de ces projets ACCED sont en marche.

Dix pourcent de l'enveloppe budgétaire est consacré à des projets d'éducation et de solidarité destinés à la population canadienne: pour faire connaître les pays du Sahel ici, pour développer des liens entre organisations populaires de part et d'autre. Le travail d'éducation ici a donc le souci de se connecter concrètement aux projets de coopération réalisés au Sahel. Deux préoccupations

dominant: axer l'information sur les efforts d'organisation et d'auto-développement du Sahel; rendre proches et accessibles les cultures africaines, si différentes de la nôtre. Dans les deux cas, il s'agit de combattre l'image d'ordinaire misérabiliste de l'Afrique qui domine dans notre société.

Parrainé par le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), SCS a sa propre structure de décision: un exécutif élu par une assemblée annuelle des organismes engagés dans la démarche. Aussi, un comité paritaire, composé de deux représentants de chaque pays du Sahel et de deux délégués canadiens: ce comité procède à l'étude et à la sélection des projets, il participe à la préparation de la programmation.

II. «Une démarche de concertation, non d'abord un guichet...»

Alors, qu'est-ce qui fait de SCS, une démarche originale? Pourquoi ce programme attire-t-il l'attention d'organismes de coopération à travers le monde? Pourquoi un dirigeant américain d'ONG écrivait-il récemment au directeur général de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI):

Des organisations de coopération internationale comme PACT, qui est un regroupement d'ONG américaines, vous surveillent de très près... Il n'est pas exagéré de dire que votre approche a commencé à réorienter la pensée des agences non gouvernementales (et gouvernementales...) dans la définition de leurs programmes...?

L'originalité de SCS tient certainement en bonne partie à ce que son objectif premier a été de développer l'action concertée: entre organismes canadiens d'une part; entre organismes canadiens et sahéliens d'autre part. Et il l'a fait avec persistance: cet objectif a prévalu sur celui «d'effectuer rapidement de gros décaissements» — comme on dit dans les milieux de la coopération internationale. Avec son modeste budget annuel de 2 millions \$ (le budget global de l'ACDI est de près de 2 milliards \$!) SCS n'envisage certes pas changer le Sahel de fond en comble, ni améliorer radicalement, à lui seul, les conditions de vie dans cette région (où les pays industrialisés

injectent par ailleurs des centaines de millions \$ chaque année au titre de l'aide au développement). Les organismes engagés dans SCS partagent la conviction que ce n'est pas l'aide au développement, fournie par les pays riches aux pays du tiers monde, qui sortira ceux-ci du mal-développement. Seuls une transformation des rapports Nord-Sud, un ordre économique international plus juste, le dialogue Nord-Sud, souhaités il y a maintenant près de 20 ans par les pays du tiers monde, permettraient cette sortie du mal-développement. Mais le dialogue Nord-Sud, amorcé vers 1975 entre les gouvernements a échoué. Aussi SCS, comme un nombre croissant d'ONG et d'OCI, vise-t-il à développer ce dialogue Nord-Sud au plan non gouvernemental, entre organisations, institutions et citoyens, citoyennes du Canada et du Sahel.

SCS a pris au sérieux ce dialogue Nord-Sud. Aussi n'est-ce qu'après 18 mois — bien des réunions ici, bien des réunions au Sahel — que tous les organismes impliqués se sont entendus sur un cahier de procédures définissant la «méthodologie commune» d'action, les structures et le fonctionnement des programmes de SCS. Mais une fois acceptée cette «méthodologie», ce sont d'un seul coup plus de 50 organismes canadiens et sahéliens qui s'engageaient à collaborer dans un cadre collectif rigoureux. Les «lenteurs» initiales en valaient le coup!

Une contribution au décloisonnement des milieux de la coopération

Pour qui connaît peu le milieu de la coopération internationale, il est difficile de concevoir la profondeur des remises en question provoquées par SCS — remises en question très concrètes et non pas théoriques ou rhétoriques. Les OCI, tout «humanitaires» qu'ils apparaissent aux yeux de la population, ont une histoire, brève encore (20 ans au plus), où les collaborations et la concertation ont été somme toute limitées. Ils ont souvent été amenés à développer leurs activités parallèlement les uns aux autres, chacun établissant au Sud des relations avec des partenaires qu'il était interdit aux autres OCI d'approcher. Ce parallélisme a parfois même débouché sur une concurrence que, fort heureusement, grâce à des démarches comme SCS, l'on a vu reculer ces dernières années.

La première vertu de SCS aura donc été de réunir autour d'une même table des organismes aux pratiques fort individualisées

(et par conséquent souvent individualistes) et de les amener à s'entendre autour d'un programme et d'une méthodologie communs d'intervention au Sahel. Ce n'est pas peu! Un autre élément nouveau, c'est celui de la collaboration-concertation de plusieurs organismes canadiens de coopération dans le cadre d'un même projet. Traditionnellement, un seul organisme canadien collaborait avec un seul partenaire africain. Maintenant, il arrive fréquemment que, dans le cadre d'un même projet (par exemple: formation de paysans à certaines techniques agricoles), l'on trouve engagés un organisme de financement de projets (v.g. OXFAM Québec), un organisme d'envoi de volontaires (le CECI ou l'OCSO, ou le SUCO), un organisme d'éducation au développement (qui réalise un vidéo sur le projet pour diffusion ici auprès du public) et deux organismes de base au Sahel. Cette concertation autour de la préparation et de la réalisation d'un projet misant sur la complémentarité des organismes engagés a déjà beaucoup contribué à rapprocher les organismes de coopération entre eux, à saper de vieilles méfiances, à faire évoluer les uns et les autres à travers le partage d'expériences. Les différences d'approches et parfois même d'idéologies, plutôt que de se figer en oppositions abstraites, se sont affrontées et résolues dans le concret, générant une pensée nouvelle et des projets originaux.

De même, SCS a déjà à son actif d'avoir favorisé la collaboration entre organismes de coopération et organismes d'éducation au développement. Historiquement, ces deux groupes d'organismes ont évolué de façon différente. La plupart des organismes de coopération (à l'exception notable de Développement et Paix qui mène un important programme d'éducation au développement et à la solidarité) ont peu de contacts avec la population canadienne, qu'ils approchent principalement à l'occasion de campagnes de levées de fonds: ils sont surtout tournés vers le tiers monde. À l'opposé souvent, les organismes d'éducation et de solidarité, eux, n'ont que peu de contacts avec le tiers monde. Ils ont toutefois développé une large expérience de la communication, de l'éducation aux réalités du tiers monde; ils ont mis au point aussi une approche critique des politiques gouvernementales canadiennes touchant les réfugiés, les droits humains, certaines régions du tiers monde (Amérique centrale, Afrique du Sud, etc.). Ces accents différents dans les pratiques — et des différences substantielles de moyens financiers — ont souvent amené le milieu à se polariser entre les «pragmatiques de la coopération» et les «radicaux de l'éducation».

Encore là, SCS a offert un cadre de travail qui a amené les uns et les autres à se rapprocher. Dix pourcent du budget des ACCED est consacré à l'éducation de la population canadienne aux réalités du Sahel. Les projets de coopération permettent d'ancrer ces activités d'éducation: ces dernières feront écho par exemple aux populations engagées dans un projet donné, à leurs problèmes, à leurs organisations de luttes et de développement (cf. le projet Femmes Niger-Lanaudière évoqué dans l'encadré). Ainsi donc, à cette collaboration, chacun trouve son profit. Grâce à l'engagement à son côté de l'organisme d'éducation, l'organisme de coopération débouche auprès de la population d'ici. L'organisme d'éducation trouve, lui, à travers l'organisme de coopération, contact avec le «terrain outre-mer», contact précieux pour alimenter ici le travail de solidarité, l'établissement de liens de population à population, d'organisations à organisations.

Briser la relation donateurs/bénéficiaires

Non moins important était le défi de faire de SCS le lieu d'un véritable partenariat entre organismes canadiens et organismes sahétiens. L'on sait les multiples formes de dépendance et de domination entretenues par les politiques et programmes d'aide des pays riches aux pays du Sud. Le plus souvent, ces programmes et leurs priorités ne sont-ils pas définis par les «donateurs»? Et cette réalité n'a-t-elle pas contribué à entretenir dans les pays «aidés» des attitudes et des politiques de bénéficiaires ou de clients?

On doit reconnaître qu'un tel rapport donateurs/bénéficiaires s'est aussi développé dans les relations entre organismes non gouvernementaux du Nord et du Sud: conséquence inévitable de relations qui se sont souvent limitées au transfert de fonds des OCI du Nord aux ONG du Sud. En subordonnant la dynamique des décaissements à celle de la concertation, SCS s'est imposé des lenteurs certes, mais il s'est ainsi assuré, à chaque étape, d'une pleine participation des partenaires sahétiens aux décisions concernant les orientations, les structures, les mécanismes de fonctionnement, puis la programmation du projet.

Fondamentalement, l'objectif de SCS est de «renforcer la société civile au Sahel», de contribuer à ce qu'émergent — dans ces pays du Sahel où les États d'après l'indépendance ont occupé tant d'espace — des organisations non gouvernementales, des organismes populaires autonomes, autant de lieux de vie démocratique. Cet objectif est pris en charge de deux façons: 1) par le rôle que SCS

Grâce à SCS, solidarité Niger-Lanaudière

Deux Nigériennes, membres de l'Association des femmes du Niger, effectuaient en octobre 1988 une tournée de deux semaines dans la région de Lanaudière. Elles ont rencontré plusieurs centaines de jeunes en milieu scolaire et en garderies, des groupes de femmes agricultrices et de syndiquées, ainsi que des groupes du troisième âge. Elles ont aussi participé à des émissions de radio et de télévision régionales. La tournée aura permis de faire connaître à un assez large public les réalités de la vie quotidienne des femmes nigériennes ainsi que les formes d'organisation dont celles-ci disposent.

Cette tournée constituait la première phase du projet **Solidarité Niger-Lanaudière: ça change pas l'monde mais...** Il s'agit d'un projet mené dans le cadre de **Solidarité Canada-Sahel**, par le **Comité régional d'éducation au développement de Lanaudière** (CREDIL) en concertation avec **l'Association des femmes du Niger**, projet dont l'objectif est d'établir des liens durables d'échanges et de solidarité entre les populations de Lanaudière et du Niger.

En janvier 1989, deux femmes de la région se rendaient à leur tour au Niger. Elles ont pris contact là-bas avec des organisations homologues du pays «partenaire». Cette deuxième phase a permis d'amorcer notamment la préparation d'une exposition régionale sur le Niger qui aura lieu en automne 1989.

Ajoutons pour faire état des solidarités Sahel-Lanaudière que le village de Sainte-Elizabeth s'est récemment jumelé à celui de Sanankoroba, au Mali: ce qui a amené le développement d'échanges, de rencontres et de projets de coopération en agriculture entre les deux villages.

reconnaît aux ONG sahéliennes dans les instances centrales du projet; 2) une partie substantielle des Fonds délégués nationaux (administrés exclusivement au Sahel) va à soutenir le développement organisationnel ou institutionnel des organisations sahéliennes.

L'instance qui illustre le mieux le souci d'assurer une participation paritaire Canada Sahel aux instances centrales du projet, c'est justement le **Comité paritaire** de SCS. Ce comité n'apparaissait pas dans la première structure du projet. Il n'a été mis en place qu'en 1988, après trois ans de démarches donc. Il a surgi d'une proposition des organismes sahéliens. «Audace structurelle», le Comité est composé de six délégués sahéliens (deux par pays) et de deux délégués canadiens. Il reflète la participation croissante des organismes sahéliens au projet. Le Comité paritaire se réunit deux fois par année: alternativement au Canada et au Sahel. Au début, son mandat devait se limiter à l'étude et à la sélection des projets soumis pour financement à SCS: mais ce mandat a été élargi. Le Comité se penche aussi sur la programmation globale annuelle de SCS, sur les activités concrètes en cours. Il constitue également un carrefour non négligeable de relations SUD/SUD, c'est-à-dire d'échanges entre les organismes sahéliens eux-mêmes. La problématique du Sahel étant relativement homogène, les expériences menées dans un pays peuvent servir chez les voisins.

On tente donc non seulement de briser la relation donateurs/bénéficiaires mais aussi d'abattre le mur de la distance: de mettre en place des politiques et des instruments de communication qui créent les conditions d'un partenariat réel. C'est l'ensemble de ces préoccupations et de ces réalisations qui faisait dire à une dirigeante malienne d'organisations de femmes que SCS constituait une «véritable expérience d'échange interculturel.»

Conclusion: les priorités de la phase II de SCS

Pour rendre justice au projet SCS, bien d'autres dimensions de son fonctionnement et de son programme devraient être mises en évidence. Évoquons-en quelques-unes telles qu'elles apparaissent se dessiner dans la deuxième phase (1989-1993) de SCS, phase qui s'ouvrira l'automne prochain.

Le souci d'assurer une formation et une réflexion collectives sur la région d'intervention. L'axe formation et recherche constitue le second axe prioritaire (après le programme de coopération) de la phase II. Aspect novateur, car il est rare de voir OCI et ONG, si préoccupés d'action, se donner un programme commun de recherche et de formation. Fin février, par exemple, une réunion conjointe SCS/ACDI se tenait sur le thème de l'avenir du Sahel et sur différents scénarios ou stratégies de développement à y promouvoir.

La prise en compte authentique du rôle des femmes dans le développement. Cette préoccupation se concrétise dans l'importante recherche-action-formation sur le thème **Femmes, épargne et crédit au Sahel**. Les femmes du Sahel et leurs organisations constituent aussi l'un des groupes cibles du projet. Enfin, non moins important, les structures de SCS ont le souci d'assurer une place paritaire aux femmes dans toutes les instances décisionnelles... et elles le font!

La reconnaissance du rôle stratégique du milieu paysan et de ses organisations pour la relance du développement au Sahel. SCS a fait des organisations paysannes l'un de ses thèmes majeurs de recherche-action-formation pour la phase II. Et il visera à ce que, de plus en plus, les OCI canadiens prennent contact avec ces organisations de base, qu'ils les connaissent et collaborent directement avec elles.

Le développement de liens permanents, durables entre organisations ou secteurs de la population d'ici et du Sahel. L'échange établi entre femmes du Niger et de Lanaudière, le jumelage entre Sanankoroba et Sainte-Elizabeth illustrent cet esprit. Quand de telles réalisations se seront multipliées, les rencontres interculturelles entre l'Afrique et le Québec, le Canada, ne parviendront-elles pas à modifier enfin la perception si schématique que notre société a de l'Afrique?

À plusieurs égards, **Solidarité Canada Sahel** apparaît donc comme un laboratoire exemplaire de nouvelles pratiques de coopération internationale, inspirées du souci d'un véritable partenariat et d'une véritable solidarité avec les pays du Sud. Paradoxalement, la modestie même de ses objectifs, la patience de ses moyens témoignent à leur façon de l'ampleur des transformations que cette expérience originale a déjà provoquées dans les milieux de la

coopération. Et l'on ose espérer que ce style de partenariat et de solidarité colore un jour l'ensemble des relations entre le Nord et le Sud.

Bibliographie

Entrevues, reportages et communiqués portant sur Solidarité Canada Sahel, dans *Inter-Mondes*, bulletin mensuel de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI). Des articles sur SCS paraissent dans *Inter-Mondes*, presque chaque mois, depuis décembre 1985.

BEAULIEU, Gilles et BRODEUR, Jean (1988). *Rapport d'évaluation du projet Solidarité Canada Sahel, Phase I: 1985/1988*, Montréal, Coopérative d'animation et de consultation et IDÉES internationale.

SOLIDARITÉ CANADA SAHEL (1988). *Séminaire d'évaluation de la phase I (1985-88) et de planification de l'année 1988-89*, Montréal, Solidarité Canada Sahel, 801 rue Sherbrooke est, bureau 400, Montréal, H2L 1K7.